

ETREMARIN.FR		Sélection	Âge	Niveau scolaire	Conditions
Mousse	Une formation valorisante : l'École des mousses	Dossier	De 16 à 18 ans	Niveau 3ème ou 2nde	Être de nationalité française
Quartier-maître et matelot de la Flotte	Un début de carrière comme opérateur	Dossier	De 17 à 30 ans	De la 3ème au Bac	Être physiquement et médicalement apte
Officier marinier	Un parcours de technicien et de chef d'équipe	Dossier	De 17 à 30 ans	De Bac à Bac +2	Savoir nager
Officier	Des fonctions de cadre et de décideur	Concours ou dossier	De 17 à moins de 30 ans	Après CPGE ou Bac +3	Avoir effectué sa JDC (sauf pour l'École des mousses)
Volontaire	Une première expérience professionnelle	Dossier	De 17 à moins de 26 ans	De la 3ème à Bac +5	

Quelle que soit leur filière d'accès (matelot, officier marinier, officier), les marins suivent une formation initiale dans l'une des écoles de la Marine. Ils peuvent être affectés à terre ou en mer, en métropole ou Outre-mer. Tout au long de leur carrière, ils ont la possibilité de suivre des formations et de passer des concours internes pour évoluer et accéder à des responsabilités supérieures.

Nous contacter

Les marins des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) sont à votre disposition pour vous renseigner sur les métiers et les cursus au sein de la Marine et partager leurs expériences.

Pour contacter le centre d'information le plus proche de chez vous :



REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE

ETREMARIN.FR



Être Officier marinier

Rejoignez l'École de Maistrance



► Un parcours accessible à partir de 17 ans jusqu'à 30 ans, de Bac à Bac + 2.

Les officiers mariniers forment l'ossature des équipages de la Marine. Placés entre les officiers et les quartiers-maîtres et matelots, ils participent au quotidien à l'efficacité opérationnelle de leur unité. Exerçant dans une trentaine de spécialités, ils interviennent dans les domaines des opérations navales, de la maintenance technique, du soutien administratif, etc.

► LES SPÉCIALITÉS :

Détecteur (exploitation et maintenance des radars)

Détecteur anti-sous-marins (exploitation et maintenance des sonars)

Technicien des systèmes d'armes

Technicien des armes et des munitions

Technicien de maintenance navale - mécanique

Technicien de maintenance navale - électricité

Technicien de conduite et de maintenance nucléaire

Technicien des systèmes d'information, réseaux et télécommunications.

Plongeur-démineur

Fusilier marin

Manœuvrier - technicien pont navire

Navigateur timonier

Guetteur de la Flotte

Météorologiste océanographe

Technicien aéronautique - avionique

Technicien aéronautique - cellule, moteurs

Contrôleur aérien

Détecteur de bord bouées d'aéronautique

Détecteur navigateur aérien

Spécialiste guerre électronique / transmissions

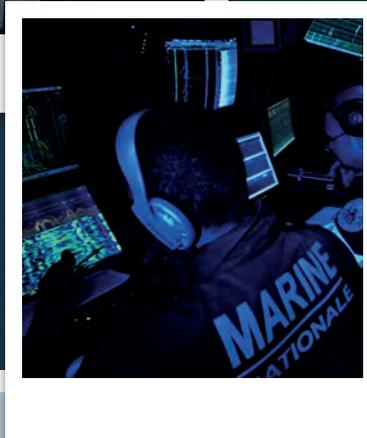
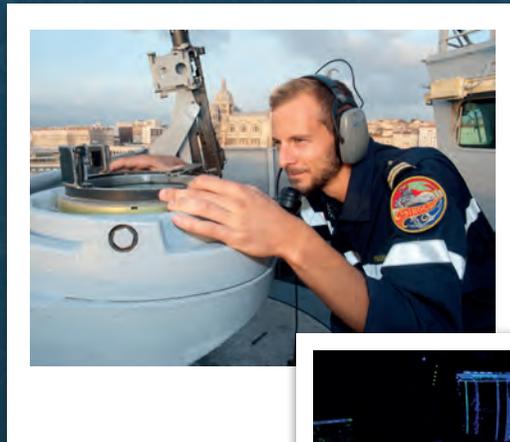
Spécialiste hélicoptère d'aéronautique navale

Agent comptable et logistique

Gestionnaires des ressources humaines

Moniteur de sport militaire

Gérant d'établissement de restauration collective



Marion B. - Promotion « Casabianca »

« J'ai 19 ans et je suis spécialiste des réseaux et télécommunications à bord du Bâtiment de Projection et de Commandement Mistral. Spécialiste en informatique, je suis chargée du traitement et de la transmission des messages. Après mon Bac ES, lorsque je suis allée dans un centre d'information près de chez moi dans l'Aveyron, on m'a encouragée à intégrer Maistrance (que je croyais au-dessus de mes moyens) et j'y suis arrivée ! Pendant 5 mois de formation intense, j'ai beaucoup appris. J'ai pu développer toutes les qualités d'un bon marin : adaptabilité, réactivité, polyvalence et gestion d'équipe. On part bientôt pour une mission longue de 3 mois au large des côtes d'Afrique de l'Ouest, je suis impatiente. Si je suis rentrée dans la Marine, c'est pour vivre ce genre d'expérience. »

Conditions pour postuler :

- être de nationalité française ;
- à partir de 17 ans jusqu'à 30 ans ;
- avoir un niveau scolaire compris entre Bac (obtenu) et Bac + 2 ;
- avoir effectué sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
 - être physiquement et médicalement apte ;
 - savoir nager.

► Une formation professionnelle complète

Les jeunes candidats sont recrutés comme officiers mariniers et sont tous formés à l'École de maistrance.

Une commission examine les dossiers et sélectionne les candidats au titre d'un métier ou d'une spécialité.

Quatre sessions de recrutement ont lieu chaque année, en janvier, mars, septembre et octobre.

La formation des élèves maistranciers comprend deux étapes consécutives :

- la formation initiale d'officier marinier
- la formation de technicien

La formation initiale (17 semaines) se déroule à l'École de Maistrance située à Brest dans le Finistère (29) ou à St Mandrier dans le Var (83). Elle comprend :

- une formation militaire, maritime, sportive et de sécurité qui développe l'esprit d'équipe, la prise d'initiative et le sens de l'organisation ;

- une formation au management qui prépare à l'encadrement de proximité d'une équipe de travail ;

- une formation en sciences humaines qui développe les capacités d'adaptation à l'environnement professionnel.